

FORMATION

« LES MEMBRES DU COMITÉ D'HYGIÈNE DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL »

Objectifs

Former les membres du CHSCT à exercer une fonction de préventeur et d'organisateur au sein de l'entreprise.

Trois modules sont organisés en vue de leur permettre :

- De connaître les missions qui leur sont dévolues et maîtriser toutes les dimensions de la sécurité et de la santé au travail
- D'identifier et d'évaluer les risques auxquels sont soumis les salariés et d'intégrer cette démarche dans le cadre de la formalisation du document d'évaluation des risques professionnels avec l'employeur, pour la mise en place d'un plan d'actions de prévention afin de diminuer ces risques identifiés
- Exercer une mission de conseil et de contrôle desdites prescriptions inhérentes à l'activité des salariés afin de prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
- Se positionner en interlocuteur efficace auprès des salariés et de la direction

Public

Les membres du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail

Durée

18 heures

Contenu

1 ^{ère} partie (4h)	Le cadre d'intervention des membres du CHSCT
Objectif	Intégrer le rôle, le fonctionnement et les missions les membres du CHSCT, reconnaître les acteurs clés et les ressources en matière de sécurité et santé au travail
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre juridique relatif aux missions du CHSCT : Missions, moyens, obligations, règles, rôle et place • Les personnes ressources : le médecin du travail, les organismes de contrôle ... • La logique de complémentarité avec les autres institutions représentatives du personnel. • Les réunions du CHSCT

2 ^{ème} partie (8h)	Le contenu de leur intervention
Objectif	Présenter de manière détaillée le contenu des missions des membres du CHSCT Maîtriser toutes les dimensions de la sécurité et de la santé au travail
Contenu	<p>1^{ère} partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Présentation des textes législatifs et réglementaires</i> afin de cibler les obligations applicables en matière d'hygiène, sécurité et conditions de travail - Définition des notions fondamentales :

2 ^{ème} partie (8h)	Le contenu de leur intervention
Objectif	Présenter de manière détaillée le contenu des missions des membres du CHSCT Maîtriser toutes les dimensions de la sécurité et de la santé au travail
	<p>Les protections collectives et les protections individuelles, le danger grave et imminent, risques à effet différé et à effet immédiat...</p> <ul style="list-style-type: none"> • La démarche prévention : Les principes généraux de prévention L'évaluation des risques professionnels, sa transcription et son évolution Les principaux enjeux - Le registre des contrôles et vérifications périodiques obligatoires, le registre de sécurité <p>2^{ème} partie : Les risques propres à l'entreprise Risques mécanique (engins de levage en zone stockage, équipements de travail), électrique, manutention manuelle de charge, troubles musculosquelettique (T.M.S), incendie...</p>

3 ^{ème} partie (6h)	La méthodologie d'intervention
Objectifs	Réussir à : <ul style="list-style-type: none"> • Structurer son travail en qualité de membres du CHSCT • Analyser les conditions de travail • Développer son aptitude à déceler et mesurer les risques professionnels • S'initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • 5 Propositions d'organisation à l'attention des membres du CHSCT • Établir une carte des risques : pourquoi / comment ? • Être en capacité de formuler des propositions suite aux évaluations et aux constats • Savoir initier des actions correctives : études, adaptations de postes, formation • Comment communiquer auprès des salariés sur la sécurité et la santé au travail • Comment organiser la formation, l'information et la sensibilisation des salariés <p><u>La mise en application de ses nouvelles connaissances en tant que membre du CHSCT</u> Sa capacité d'observation à partir de l'étude d'un poste de travail et de cas d'un accident Recueil des faits et des observations</p> <p>L'étude de poste et le compte rendu d'accident, les outils dans l'analyse d'un accident : l'Arbre des causes...</p>

Moyens pédagogiques

Technique participative et interactive reposant sur :

- Un exposé argumenté par des exemples explicites empruntés au quotidien des fonctions exercées.
- Des exercices et cas pratiques laissant aux participants la possibilité de donner leurs propres applications aux principes énoncés et s'assurer, également de leur bonne intégration
- Une facilitation des échanges et de possibles « retours d'expérience » pour personnaliser les apports théoriques au contexte de travail.
- Présentation au moyen d'un PowerPoint et d'un support remis aux participants pour optimiser l'acquisition des principes fondamentaux
- Remise d'outils juridiques, techniques, méthodologiques de la prévention.



DOCEO Formation dispose de licences complètes de Microsoft 365 : Word, Excel, Powerpoint, Outlook, etc. Nos PC sont équipés de Windows 10 et Windows 11.



DOCEO Formation utilise des **écrans interactifs de 55" et 65"** dans ses salles de formation. *Ces écrans remplacent les vidéoprojecteurs et permettent différents types d'interactivités avec les stagiaires.*



DOCEO Formation dispose d'un parc d'ordinateurs portables, mis à la disposition des participants durant la formation. Pour les formations dans les îles : 1 jeu d'ordinateurs déplaçables dédiés aux formations hors de Papeete.



Le réseau interne de DOCEO Formation est relié à Internet par la fibre Haut débit.

Evaluation – Attestation – Certification

Une attestation de suivi de formation sera remise à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la formation. Une évaluation à chaud de fin de formation sera remise par DOCEO et complétée par chaque participant.

Le PLUS DOCEO

La formation est réalisée par une intervenante professionnelle spécialiste du droit du travail polynésien